

224C0585  
FR0011981968-FS0292

26 avril 2024

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**WORLDLINE**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 avril 2024, la société FIL Limited<sup>1</sup> (Pembroke Hall, 42 Crow Lane, Pembroke, HM19, Bermudes) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 23 avril 2024, le seuil de 5% des droits de vote de la société WORLDLINE et détenir indirectement 16 584 915 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 5,86% du capital et 5,08% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
FIL Investments International	16 295 422	5,76	16 295 422	4,99
FIL Investment Advisors (UK) Limited	289 493	0,10	289 493	0,09
<b>Total FIL Limited</b>	<b>16 584 915</b>	<b>5,86</b>	<b>16 584 915</b>	<b>5,08</b>

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions WORLDLINE sur le marché.

<sup>1</sup> FIL Limited est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommée Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 282 974 981 actions représentant 326 590 951 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.